

Logement

J'emménage, je déménage

Payer son loyer, rénover son logement, déménager : la MSA vous informe sur vos droits. Elle vous accompagne également dans vos démarches pour réduire vos dépenses de logement et vous aider à être mieux logé.



► Les aides pour payer votre loyer

Les prestations dépendent de vos ressources, de votre situation familiale, de votre loyer, de la nature de votre logement et de votre lieu de résidence. Lorsque vous effectuez une demande d'aide au logement, celle-ci est valable pour les 3 aides suivantes :

→ L'APL, l'ALF et l'ALS

L'aide personnalisée au logement (APL) est une aide financière destinée à réduire le montant de votre loyer ou de vos mensualités d'emprunt en cas d'accession à la propriété d'un logement ancien.

L'allocation de logement à caractère familial (ALF) et l'allocation de logement à caractère social (ALS) sont également des aides financières destinées à réduire le montant de votre loyer, qui interviennent selon d'autres critères.

Rendez-vous [ici](#) pour tout savoir des allocations logement.

Pour faire une simulation des aides sociales dont vous pouvez bénéficier, cliquez [ici](#).

► Les aides pour bien vivre chez soi

Vous faites face à un événement ou une

difficulté temporaire qui désorganise votre vie familiale ou celle de vos proches ? Votre MSA vous épaula et peut vous proposer des aides :

→ Des aides financières pour améliorer votre habitat

Pour réduire les frais de travaux d'aménagement ou de réparation, différents prêts peuvent vous être proposés.

→ Des aides à domicile

- **pour les familles** : selon votre quotient familial, votre MSA peut prendre en charge partiellement le coût d'une aide à domicile en cas de déménagement, grossesse difficile, maladie, hospitalisation, absence d'un des deux conjoints...

- **pour l'autonomie** : pour rester chez soi le plus longtemps possible, la MSA propose une prestation d'urgence lors d'événements tels qu'une sortie d'hôpital, le décès du conjoint ou une chute. Elle peut aussi accorder une prestation liée à la fragilité pour les personnes en perte d'autonomie.

► Les démarches en ligne

Pour gagner du temps, pensez à utiliser les nombreuses démarches en ligne disponibles sur [Mon espace privé](#). Vous pouvez notamment :

- 📄 Effectuer votre demande d'aide au logement et suivre l'état de votre demande
- 📧 Envoyer un document.

► En cas de changement de situation, signalez-le à votre MSA

Quelle que soit votre nouvelle situation (cohabitation, mariage, arrivée d'un enfant, départ à l'étranger...), déclarez-la à votre MSA. Cette information nous permettra de réajuster vos droits.

Plus d'informations [ici](#).

À noter

► Formation gratuite pour les exploitants agricoles

Afin de mieux envisager sa place et ses fonctions au sein de l'exploitation agricole, suivez les 3 jours de formation gratuite « **Affirmation de soi** » à Grandvilliers le mardi 14 mai, mardi 28 mai et vendredi 14 juin 2019.

Rendez-vous au Cernodo, 55 Rue Eugène de Saint-Fuscien, 60210 Grandvilliers. Inscription et informations [ici](#).

► Foire agricole de Montdidier

Le lundi 22 avril, retrouvez votre MSA à la Foire agricole de Montdidier, de 9h à 18h. Au programme : Un jeu de l'oie sur la santé, et la découverte des prochaines élections MSA.

Sur la foire, retrouvez le village agricole, avec ses animaux, son matériel agricole, ses produits artisanaux et locaux, et le fameux concours des génisses et vaches de race Prim'Holstein.

Vacances

Exposition : Les vacances, toute une histoire !

GAGNEZ DES SÉJOURS

dans les villages vacances AVMA en jouant aux jeux concours en lien avec l'expo

"LES VACANCES, TOUTE UNE HISTOIRE."

La MSA de Picardie vous propose une exposition sur le thème des vacances, en partenariat avec l'AVMA.

Du 19 avril au 21 mai, deux cabines de plage envahissent l'espace accueil de Beauvais et vous proposent information et animations.

Deux séjours seront également à gagner.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).